

dosien. Il emprunte des paragraphes entiers aux écrits de saint Isidore. C'est un corps de droit romano-barbare, mais plus romain que barbare, & qui porte déjà l'empreinte de l'esprit aristocratique & clérical qui commençait à distinguer la nation espagnole¹.

Le *Forum judicum* continua à régir les royaumes chrétiens d'Espagne, même après la ruine de l'empire wisigothique. On le voit encore cité en 844 en Aquitaine², en 878 en Septimanie³, en 1198 en Aragon⁴. Il resta toujours en vigueur en Castille & Léon. Alphonse VI le donna pour loi à Tolède, Saint Ferdinand le donna à Cordoue & le fit traduire en romance (1241)⁵.

Pendant les cinq siècles qui venaient de s'écouler depuis la conquête arabe, le droit coutumier s'était développé d'une manière incroyable, & le droit royal avait commencé de se former. Les rois avaient donné des chartes aux villes (*cartas-pueblas*)⁶. Alphonse VII avait publié, au milieu du douzième siècle, son *Fuero de las Cortes de Najera* (1138), appelé aussi *Fuero de los fijosdalgo*, *Fuero de las fazañas*, *Costumbre antigua de España*⁷. Alphonse VIII avait permis aux nobles de Castille de rédiger la *Fuero Viejo*⁸.

Après la bataille de Las Navas de Tolosa (1212) & la conquête de Cordoue & de Séville (1248), les rois de Castille, qui venaient de doubler la richesse de leurs États, sentirent le besoin de les organiser, & la seconde moitié du treizième siècle

1. Marina, *op. cit.*, p. 43.

2. *Praeceptum Caroli Calvi apud Tolosam*. (Baluze, *Capitula Regum Franc.*, II, p. 27.)

3. *Constit. papae Johannis VIII in Concil. Tricass.* (Canciani, *Barbar. Leges*, IV, app. I, p. 202).

4. *Discurso preliminar*, p. XLI.

5. Antequera, *Historia de la legislacion española*. Madrid, in-8°, 1884, pp. 95-97.

6. *Ibid.*, Ap. VII. — On peut citer parmi les *Cartas-pueblas* les plus intéressantes celles de Léon (1020), de Najera (1076), de Sepulvéda (1076), de Logroño (1095), de Cuenca (1190).

7. Marina, p. 132.

8. *Fuero Viejo* (prologo). — Publié pour la première fois en 1771 par les docteurs Asso & Manuel.